



COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 8 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit décembre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Valérie MICK RIVES, Maire

Présents : Mme MICK RIVES Valérie, M. CORRE Daniel, Mme JOURDAN Patricia, M. BALDY Patrick, Mme MARCHE Séverine, M. LUCAS Marc, M. BLANQUART Jean-Marc, M. DHONT Jean-Pierre, Mme SARAGOSA Elodie, M. SERPETTE Patrick, Mme MARECHAL Laura, M. FONSECA David, M. GAULE Sylvain, Mme BOUILLER Virginie, Mme LEGRAS Evelyne

Pouvoirs : Mme LE NEEL Shirley donne pouvoir à M. FONSECA David, Mme VAN ASSCHE donne pouvoir à Mme MICK RIVES Valérie, M. CONRAD-BRUAT Laurent donne pouvoir à Mme JOURDAN Patricia

Secrétaire de séance : M. BALDY Patrick

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 18

N° 2022/31

Objet : Rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (C.C.V.E.)

Madame le Maire présente le rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (C.C.V.E.) ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-39 ;

VU la délibération n°70-2022 prise en Conseil Communautaire de la C.C.V.E. en date du 27 septembre 2022 prenant acte de son rapport d'activité 2021 ;

VU le rapport d'activité 2021 de la C.C.V.E. ci-annexé ;

VU le compte administratif 2021 du budget principal de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE) ;

CONSIDÉRANT l'obligation faite à la C.C.V.E. d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement ;

CONSIDÉRANT que les collectivités membres de la C.C.V.E. doivent délibérer pour prendre acte de ce rapport d'activité ;

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

PREND ACTE du rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

Fait à Fontenay-le-Vicomte, le 9 décembre 2022

Pour extrait conforme

**Le Maire,
Valérie MICK RIVES**

